



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 3 mars 2010

Table Ronde de l'enseignement supérieur : La CSC demande des précisions

Avant de continuer les travaux de la table ronde de l'enseignement supérieur, les trois centrales CSC compétentes pour les personnels de l'enseignement supérieur (CSC-Enseignement, CSC-Services publics, CNE) ont interpellé le Ministre Marcourt ainsi que l'ensemble des participants sur le plan de la méthode suivie.

La CSC constate que c'est la première fois que l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur se parlent et apprennent à se connaître. C'est une bonne chose et c'est pour cela que nous participons aux travaux mais cela ne suffit évidemment pas.

La CSC regrette l'absence, préalablement à la Table Ronde, d'une évaluation du processus de Bologne, comme cela était pourtant mentionné dans la Déclaration de Politique Communautaire (DPC). Nous espérons que cette décision ne pèsera pas sur les options qui seront prises en oubliant certains aspects ou en répondant à de fausses questions. Par ailleurs, comme beaucoup de participants, nous estimons que les groupes de travail auraient dû recevoir une base documentaire plus consistante à l'entame des travaux. Enfin, le processus de décision pour valider le rapport intermédiaire de chacun des groupes est différent d'un groupe à l'autre. Cette diversité est peut-être une richesse; mais c'est peut-être aussi une faiblesse !

Pour la seconde phase de la Table Ronde, la CSC demande donc de préciser la méthodologie.

Nous suggérons que soit établi par le Cabinet Marcourt, sous forme de synthèse intermédiaire, un relevé complet des propositions figurant dans les travaux des six groupes, en mettant en évidence les convergences et les divergences dans ce qui est actuellement repéré comme forces et comme faiblesses dans l'enseignement supérieur.

Le Ministre proposerait ensuite quelques premières balises en liaison avec ce qui est mentionné dans la DPC, chaque groupe étant invité à se positionner sur cette synthèse intermédiaire globale et sur ces balises.

Le calendrier des réunions des groupes - en tenant compte du calendrier en décalage du groupe «Financement» - et de la séance de clôture doit être établi et communiqué rapidement.

La CSC demande qu'une information soit donnée officiellement sur les modalités d'organisation des séances publiques relatives à la Table Ronde et sur l'articulation de cette opération avec les travaux en cours.

Enfin, la méthode de préparation du rapport final des travaux de la Table Ronde devrait être réfléchie dès à présent [par le Cabinet Marcourt et les co-présidents des groupes] et être communiquée à tous dans une échéance raisonnable avant la séance plénière de clôture.

Personnes de contact :

- CNE: *Jos Palange*, palange@desy.ucl.ac.be, 0473/97.37.44.

- CSC-Enseignement: *Anne-Françoise Vangansbergt*, u54ava@acv-csc.be, 0475/91.95.56.

- CSC-Services publics: *Martine Evraud*, Martine.Evraud@ulg.ac.be, 0486/05.52.29.